

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 21 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Pierre LESTAS, Maire-Adjoint, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élixa DE POORTER, M. Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Était absente : Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale.

Date de la convocation : 14 mars 2024  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 28

Secrétaire : M. Karim CHALABI, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/043 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 – APPROBATION

*Vu le Code de Collectivités Territoriales,*

*Considérant les avis des différentes commissions municipales ;*

M. le Maire présente le budget annexe Assainissement 2024, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

.../...



INVESTISSEMENT DEPENSES	
39 619,30	Restes à réaliser
0,00	16 (remb. dette)
20 000,00	20 (études)
37 000,00	21 (acquisitions)
400 065,93	23 (travaux - inscriptions nouvelles)
476,90	040 (opérations d'ordre)
0,00	001 (déficit reporté)

INVESTISSEMENT RECETTES	
0,00	Restes à réaliser
1,03	10 (dotations et fonds)
0,00	13 (subventions reçues)
172 007,52	001 (excédent reporté)
94 127,05	040 (opérations d'ordre)
121 977,00	021 (virement du fonctionnement)
109 049,53	1068 Affectation du résultat

497 162,13

497 162,13

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
599 872,95	011 (charges à caractère général)
22 500,00	012 (charges de personnel)
150 000,00	014 (Reversements)
0,00	66 (charges financières)
0,00	66 (charges financières)
0,00	67 (charges exceptionnelles)
94 127,05	042 (opérations d'ordre)
121 977,00	023 (virement à l'investissement)

FONCTIONNEMENT RECETTES	
988 000,10	70 (produits des services)
0,00	73 (impôts et taxes)
0,00	74 (dotations, subventions)
0,00	75 (Produits de gestion)
0,00	76 (produits financiers)
0,00	77 (produits exceptionnels)
476,90	042 (opérations d'ordre)
0,00	002 (excédent reporté)

988 477,00

988 477,00

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
 Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe Assainissement 2024 de la commune de THÔNES au niveau des chapitres dépenses de fonctionnement, recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement, recettes d'investissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 22 mars 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLE



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Karim CHALABI

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
 TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **29 MARS 2024** ET  
 PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLE

